



Groupe ActionLogement

In'li se félicite des mesures gouvernementales en faveur de la production de logements intermédiaires pour les salariés des classes moyennes et les jeunes actifs

In'li se félicite des mesures gouvernementales, en faveur de la production de logements intermédiaires, annoncées ce jour par le Premier Ministre.

Dans les zones tendues, fortement marquées par un déséquilibre entre l'offre et la demande de logements, l'écart significatif entre les loyers du parc social et du secteur libre ne permet pas aux jeunes actifs et aux salariés de la classe moyenne de bien se loger. Le logement intermédiaire permet d'améliorer l'accès au logement des travailleurs clefs et des jeunes actifs. A titre d'exemple, 83% des locataires d'in'li sont des salariés et 80% ont moins de 40 ans.

De 2014 à 2020, plus de 55 000 logements intermédiaires ont été financés mais la demande est toujours croissante et pour répondre aux difficultés rencontrées, notamment auprès des élus, pour développer ces logements, il était impératif de prendre des mesures fortes et rapides.

Aujourd'hui, un des leviers qui encourage le développement de ces logements intermédiaire est l'exonération de TFPB mais cette aide pour les sociétés est un frein pour les collectivités locales qui voient ainsi leurs recettes fiscales baisser. Le Gouvernement a donc décidé de substituer à cette exonération fiscale un crédit d'impôt sur les sociétés de même montant pour les opérateurs. Cette mesure va permettre de faciliter le développement de ces logements institutionnels dans les communes ; ces dernières bénéficieront ainsi d'une rentrée fiscale qui leur permettra de financer les services publics nécessaires à l'accueil des nouveaux habitants.

Benoist APPARU, Président du Directoire d'in'li, souligne « que ces mesures vont permettre de développer plus de logements intermédiaires, qui seront de fait des logements portés par les institutionnels, plus vite et au cœur des territoires où la demande est la plus forte. Avec le retour des investisseurs institutionnels sur le marché de l'immobilier, les mesures incitatives pour les villes et ce cadre juridique favorable, l'ensemble des acteurs se fixent comme objectif d'augmenter de plus de 50% la production de logements intermédiaires. Grâce à ce « Pinel institutionnel » nous pourrions mieux répondre aux besoins forts des jeunes actifs et des salariés de la classe moyenne ».

Contact presse :

Franck Thiebaut - 06 73 76 74 98 - franckthiebaut@ft-consulting.net

A propos d'in'li

In'li, filiale du Groupe Action Logement, est leader du logement intermédiaire en Ile-de-France, avec 43 000 logements gérés répartis sur toute la région. La vocation d'in'li est de permettre aux salariés des classes moyennes et aux jeunes actifs d'accéder au logement pour favoriser le lien emploi-logement, faciliter la mobilité professionnelle et participer à la dynamisation des territoires.

Plus d'informations sur : inli.com

Twitter : [inli_officiel](https://twitter.com/inli_officiel) https://twitter.com/inli_officiel

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/in-li/>

A propos d'Action Logement

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France avec plus d'un million de logements, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Le groupe compte 18 000 collaborateurs et collaboratrices en France et dans les DOM. Site : groupe.actionlogement.fr/

Twitter : [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) <https://twitter.com/ActionLogement>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/uesl---action-logement/>